ATLANTIC

Règlement Semi-Marathon Airbus Atlantic

21/04/2024

AIRBUS

Règlement du Semi-Marathon Airbus Atlantic du 21 Avril 2024

- **Article 1 – Organisation**

La Section Course à Pied du Comité Social et Economique d'Airbus Atlantic organise, le 21 Avril 2024, le second Semi-Marathon Airbus Atlantic, avec le concours de la ville de Rochefort et du RAC (Rochefort Athlétisme Club).

- **Article 2 – Parcours**

Trois parcours de course à pied vous sont proposés. Le tout dans un cadre mêlant nature et ville qui vous permettra de découvrir la richesse du patrimoine Rochefortais.

  - Un semi-marathon de 21,1 km constitué de deux boucles et avec certificat de mesurage FFA et labellisé régional
  - Un 10 km constitué de deux boucles et avec certificat de mesurage FFA et labellisé régional
  - Un 5km avec certificat de mesurage FFA

- **Article 3 – Conditions Obligatoires de participation**

L'épreuve est ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus sur le semi-marathon, 16 ans et plus sur le 10km et 14 ans sur le 5km.

  - Vous devez être titulaire d'une licence sportive FFA saison 2023/2024
  - Pour les non licenciés FFA :
    - Fournir un certificat médical de « **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** » (le terme en compétition est impératif) datant de moins d'un an (certificat fait après le 21/04/2023) ou utiliser le site ppsathlé.fr
    - Pour les coureurs mineurs à la date de l'épreuve (21 Avril 2024), fournir une autorisation parentale.

Il est rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

- **Article 4 – Ravitaillement – Postes de Secours**

Ravitaillement aux 5ème, 10ème, 15ème et 20ème

Postes de secours : La Croix rouge avec le matériel requis + 1 médecin

Règlement du Semi-Marathon Airbus Atlantic du 21 Avril 2024

- **Article 5 – Accompagnateurs**

Tout accompagnateur, notamment à bicyclette, est interdit sous peine de disqualification du coureur accompagné

- **Article 6 – Assurances**

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance MACIFn°1532134. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

- **Article 7 – Inscriptions - limitées à 2000 coureurs**
  - Inscription et paiement en ligne sur le site https://chrono-start.com/events/semi-marathon-airbus-atlantic-826/ qui vous permet de payer en ligne, d'envoyer le scan de votre certificat médical ou de votre licence et d'avoir une inscription valide et effective dès réception de votre paiement (Un mail de confirmation vous sera envoyé)
    Par correspondance : Le dossier peut être téléchargé sur la page Facebook de l'évènement :
    https://www.facebook.com/profile,php?id=100086524802715

etins d'inscription sont à renvoyer à l'adresse suivante (Date limite le 14/04/2024): Section course à pied, ZI de l'arsenal, 17300 Rochefort

- ❖ Attention, fin des inscriptions en ligne le 19/04/2024 à 12h
- ❖ Attention, aucun remboursement en cas de non participation

❑ Tarifs : 20€ pour le Semi-Marathon +2€ pour les non licenciés FFA, 10€ pour le 10km +2€ pour les non licenciés FFA et 6€ le 5km +1€ pour les non licenciés FFA et. +2€ pour tout le monde à partir du 01/04/2024

Règlement du Semi-Marathon Airbus Atlantic du 21 Avril 2024

- **Article 8 – Dossards et Chronométrie :**
  - Le Samedi 20/04/2024, de 10h à 20h (dernières inscriptions possibles jusque 14h dans la limite de 50 dossards) chez Décathlon Rochefort zone des pêcheurs d'Islande et le Dimanche à partir de 07h30, salle de sport ZI de l'arsenal 17300 Rochefort (voir plan)
    - Remise des dossards sur présentation d'une pièce d'identité
    - Prévoir de quoi accrocher votre dossard (épingles, ceintures, aimants…)
    - Un dossard fourni par l 'organisation doit être porter visiblement sur la poitrine pendant la totalité de la compétition et dans son intégralité.
    - Le chronométrage est assuré par transducteurs électroniques (puce à fixer obligatoirement et uniquement à la chaussure à l'aide de l'attache fournie). Le transducteur devra être restitué à l 'arrivée ou en cas d'abandon, un sas sera mis en place afin de procéder au retrait. Si vous retirez votre puce et ne participez pas, elle devra être renvoyée (instruction dans l'enveloppe dossard). En cas de non restitution, celui-ci sera facturé 15 € au coureur.

- **Article 9 – Lieu de l’évènement**

Départ et arrivée : ZI de l’arsenal 17300 Rochefort

Parking sur place.
Les parkings étant plus éloignés,
prévoyez du temps pour arriver à la salle.
Un service de consigne est disponible dans la salle pour stocker vos affaires.

Un vestiaire est à disposition pour vous changer.
Un système de casier/consigne sera en place.

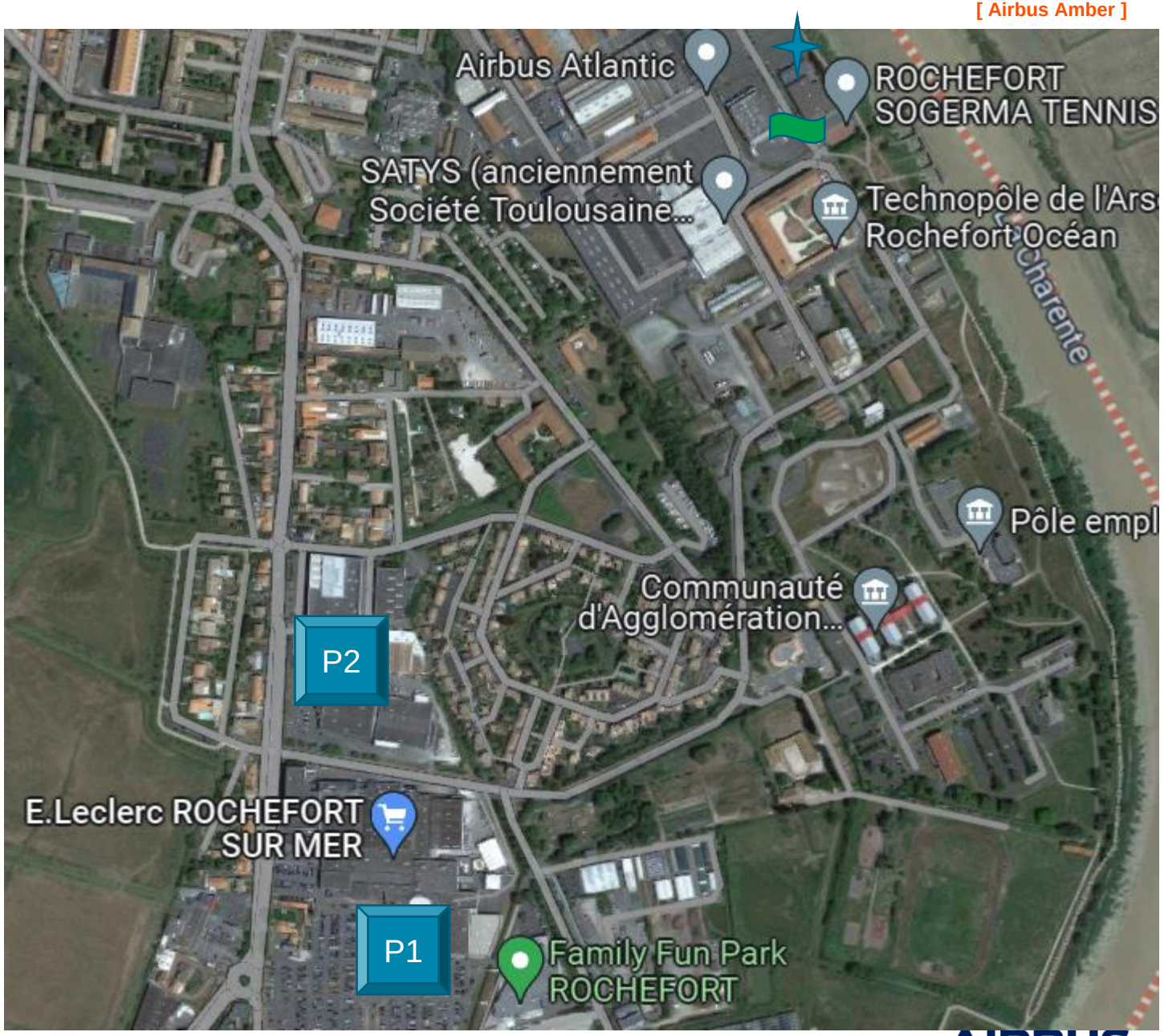

Règlement du Semi-Marathon Airbus Atlantic du 21 Avril 2024

- **Article 10 – Remise des prix**

Au gymnase à partir de **10h15 pour le 5km, 10h45 pour le 10km et 12h15 pour le semi**
Lots et récompenses remis uniquement aux participants présents

- **Article 11 – Classements et récompenses**

Individuel : 5 premiers au Scratch et premier de catégories (non cumulable)
Challenge du nombre : Club , Entreprise ou Association

❖ Classement au Scratch - toutes catégories confondues bon d'achat ou chèque

Semi	1	2	3	4	5
Femmes	300€	200€	100€	75€	50€
Hommes	300€	200€	100€	75€	50€

10km	1	2	3	4	5
Femmes	150€	100€	75€	50€	50€
Hommes	150€	100€	75€	50€	50€

5km	1	2	3	4	5
Femmes	75€	50€	40€	30€	30€
Hommes	75€	50€	40€	30€	30€

❖ Classement par catégorie : Bon d'achat ou chèque de 25€ pour le semi, 15€ pour le 10km et 10€ pour le 5km

❖ Lots (Médailles et Ecocup) pour tous les arrivants